

6-7 GEORGE V, A. 1916

Sir HERBERT AMES: Le Bureau impérial des pensions. Vous pourriez demander au secrétaire de ce bureau de venir ici.

L'honorable M. LEMIEUX: Qui est le secrétaire?

Sir HERBERT AMES: M. Ferguson Davidson. C'est une nomination impériale.

M. MACDONALD: Nous devrions faire venir ce monsieur ici.

L'honorable M. LEMIEUX: Le sous-ministre des Postes et le sous-ministre de la Milice étaient autrefois les secrétaires ou les administrateurs de ce fonds.

L'honorable M. LEMIEUX: Sir Herbert, je désirerais vous demander certaines explications, avant que vous procédiez. En parlant de la position du réserviste anglais, vous avez parlé du réserviste français et belge.

Sir HERBERT AMES: J'arrive justement à ce point.

L'honorable M. LEMIEUX: Je désire vous entendre sur ce sujet.

Sir HERBERT AMES: J'allais justement vous demander de traiter de la même manière le réserviste français et belge. Ils se trouvent exactement dans la même position.

M. MACDONALD: Pouvez-vous nous donner une idée du nombre de ces réservistes?

Sir HERBERT AMES: Je peux vous donner le nombre approximatif.

M. GREEN: Que faites-vous dans le cas des réservistes italiens et russes?

Sir HERBERT AMES: J'allais justement vous en parler. Lorsque le Fonds patriotique fut inauguré on constata que presque tous les français et les belges d'âge militaire quittèrent le Canada pour se rendre en Europe. Il n'y a pas beaucoup de français ou de belges très riches au Canada, et si la tâche de secourir ces familles était retombée entièrement sur les franco-belges au pays, je crois que la tâche aurait été très lourde. Un des premiers problèmes résolus par le Fonds patriotique fut notre attitude vis-à-vis ces gens. Nous avons pensé, qu'au point de vue patriotique et au point de vue international, que nous devions inscrire sur les listes du Fonds patriotique les familles franco-belges, ce que nous avons fait d'ailleurs. Et par l'entremise des consuls français et belges, nous avons secouru toutes les familles qui étaient dans le besoin, et nous accordons à tous les mois sur demande certifiée des agents consulaires français et belges les sommes nécessaires pour permettre à ces familles françaises et belges de vivre convenablement.

L'hon. M. LEMIEUX: Pouvez-vous nous donner le montant approximatif?

Sir HERBERT AMES: Nous payons, par l'entremise du consul à Montréal, environ \$10,000 par mois aux franco-belges, depuis le commencement de la guerre.

M. NESBITT: Ces gens ont-ils souscrit au Fonds patriotique?

Sir HERBERT AMES: Ils nous remettent tout ce qu'ils peuvent ramasser; ils se sont montrés très généreux. Nous payons à Montréal, environ \$10,000 par mois aux franco-belges depuis un an et demi. Nous faisons la même chose à Québec, nous payons environ \$1,200 par mois à Québec. Et nous payons aussi environ \$700 ou \$800 par mois à des familles ici et là par tout le Dominion. Nous avons un certain nombre de familles belges à Saint-Boniface, près de Winnipeg, et quelques-unes dans le nord de l'Alberta. Ainsi, je calcule que nous payons environ \$12,000 par mois aux franco-belges, ce qui représente la différence entre ce qu'ils reçoivent de leur gouvernement et ce qu'ils ont besoin pour vivre convenablement au pays.

L'hon. M. LEMIEUX: Que fait-on lorsque le réserviste français ou belge se fait tuer?

Sir HERBERT AMES: C'est précisément la question qu'à soulevée M. Lemieux. Qu'allons-nous faire des familles françaises et belges ici au Canada? Ce sont d'excellentes gens, et ils sont très industriels. Les belges, particulièrement, sont des mineurs ou des artisans habiles. Les français sont pour la plupart des agriculteurs, et d'excellents agriculteurs. On en trouve aussi un grand nombre dans les métiers qui demandent beaucoup d'habileté, dans toutes les parties du Canada. Tant que le Fonds patriotique portera secours à ces femmes et à ces enfants, ils pourront rester ici, mais dès que la guerre sera terminée nous serons obligés de les abandonner, et s'ils n'ont que la pension française ou belge, qui est très petite, ils se trouveront pratiquement sans